

Choses vues

Des bouteilles polluantes par milliers !

IMM
Libreville/Gabon

C'EST une lapolissade que d'affirmer que notre environnement est pollué par divers déchets que nous produisons et répandons en permanence dans la nature. De tous ces déchets, ceux non biodégradables sont reconnus pour causer le plus de dommages à notre biotope. Les bouteilles en plastique, les boîtes de conserve et autres canettes en font partie. Les bouteilles en plastique, par exemple, sont difficilement absorbées par la nature. Au contraire, elles la dégradent considérablement en l'enlaidissant.



Photo : IMM

Les bouteilles plastiques, matières non biodégradables, dans un canal au marché de Mont Bouët...

Dans les points d'eau stagnante, ces emballages en plastique favorisent la reproduction et le développement des agents pathogènes et tous autres vecteurs de maladies, comme le moustique, res-

pensable du paludisme. Il n'est pas rare de voir ces déchets issus du commerce inonder les bassins versants de Libreville. A l'exemple de ceux de Mont-Bouët ou du Pk8, qui ont attiré notre attention. Des



Photo : IMM

... et dans un cours d'eau de Libreville.

tas de bouteilles le long des caniveaux. Conséquence de l'incivisme de certains compatriotes qui ne veulent pas prendre conscience de la nécessité de garder notre environnement propre. Ils le polluent

en jetant les bouteilles plastiques où bon leur semble, après avoir vidé le contenu. Ainsi, dans la plupart des quartiers sous-intégrés de notre capitale, ce type d'ordures solides jonchent le

sol et les caniveaux. Elles sont, par la suite, drainées par des eaux de pluie dans des ruisseaux et les mares. Où ces objets négligemment jetés flottent sous forme d'amas sur les eaux souillées. Parfois, ils obstruent les canaux de passage d'eau, ternissant l'image de notre cité. Elles sont, dans certaines zones, la cause des inondations récurrentes que nous vivons à chaque saison des pluies.

Nous voilà face à un problème de pollution en milieu urbain. Les pouvoirs publics et les innombrables Organisations non gouvernementales (ONG) impliquées dans la lutte contre la pollution et l'insalubrité dans notre pays sont ici interpellés.

Éducation/Hygiène scolaire

Des lieux d'aisances réhabilités à hauteur de 300 millions

FA
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la première phase du projet "Hygiène scolaire" lancée le 11 septembre dernier, vingt-huit établissements scolaires primaires et secondaires localisés dans les communes d'Akanda, de Libreville et d'Owendo ont bénéficié de réhabilitations de leurs installations sanitaires pour un montant global de 300 millions de

francs.

La remise officielle des locaux a eu lieu, vendredi dernier, à l'école de Sibang 1 de Libreville, par le conseiller du ministre de l'Éducation, Ghislain Bingangoye. En présence de la directrice générale adjointe 2 du Budget et des Finances publiques (DGBFIP), Pepecy Ogouliguende, du président de la Fédération nationale des PME-PMI, M. Mve Ndong et des représentants du ministère de



Photo : F.A.

L'un des bâtiments des sanitaires rénové.

l'Éducation nationale.

« C'est un projet qui nous te-

nait à cœur, d'autant qu'il était d'intérêt général. A

ceux que cela peut faire rire que l'on s'occupe des lieux d'aisance, nous les invitons à voir dans quel état ces lieux étaient et les risques sanitaires encourus par les apprenants, qui sont nos enfants », a confié M. Bingangoye.

Initié par le ministère Budget et celui de l'Éducation nationale, ce projet a été rendu possible en partenariat avec les PME gabonaises, recrutées après une procédure de mise en concurrence. Cela dénote, à nouveau, l'engagement pris, il y a quelque temps, par le ministre d'État de mettre les PME gabonaises en adéquation avec le Plan de relance économique.

« Grâce à cette réalisation à fort impact social, le rendement scolaire de nos enfants se voit amélioré car, étant

en meilleure santé, le taux d'absentéisme des élèves est réduit et leurs résultats scolaires satisfaisants. La réponse à ce problème impacte réellement, non seulement sur la question de la scolarisation des jeunes filles qui évoluent, dorénavant dans un environnement sain, mais aussi sur le travail des enseignants qui s'en trouve facilité et productif », a indiqué Pepecy Ogouliguende.

La directrice générale adjointe a invité les chefs d'établissements, les enseignants et les associations des parents d'élèves à prendre soin des équipements et des infrastructures, en vérifiant régulièrement leur état et les pratiques d'hygiène des élèves.

Assistance sociale/Opération d'assistance à l'immatriculation des stagiaires du Fir

Soixante-quatre stagiaires enrôlés à la Cnamgs

FA.
Libreville/Gabon

L'OPÉRATION d'assistance à l'immatriculation à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) des stagiaires (de Libreville et Port-Gentil) du Fonds d'aide à l'insertion et la réinsertion professionnelle (Fir) s'est déroulée, la semaine écoulée, à l'Office national de l'emploi (ONE), sis à Libreville.

En effet, cette action cadre avec la mise en œuvre des conventions de partenariat du dispositif Caj (Contrat d'apprentissage jeunesse) qui stipule, entre autres, à son article 6, faisant obligation à la Fir d'assister les stagiaires dans le cadre de leur immatriculation au titre du fonds réservé aux Gabonais économiquement faibles (GEF) à la Cnamgs.

« Cette opération d'assistance à l'immatriculation à



Photo : F.A.

Établissement des récépissés Cnamgs des stagiaires Fir.

la Cnamgs est la 2e du genre, après celle de mars 2017. La particularité de cette édition est qu'elle se déroule simultanément avec les stagiaires qui sont à Port-Gentil. En effet, une quarantaine de stagiaires se sont aussi faits enrôler (...) à la délégation Cnamgs de l'Ogooué-Maritime », a déclaré le chef de division Emploi jeunes de l'ONE, Nadia Assoumou.

Il était question d'immatriculer environ 200 jeunes sur l'ensemble des sta-

giaires en poste dans 22 entreprises de Libreville et de Port-Gentil. Mais, étant donné que certains avaient déjà été immatriculés et d'autres étaient des ayants-droit, c'est finalement 64 stagiaires qui ont été enregistrés à la Cnamgs ce jour-là. Pour ceux déjà enregistrés dans les fichiers de la Cnamgs, ils devraient présenter leurs récépissés pour retirer leurs cartes d'assuré.

Le chef de service Immatriculation à la Cnamgs a,

pour sa part, affirmé que la validité de cette immatriculation des stagiaires Fir n'a pas de lien avec la durée de stage en entreprises. « Après le stage, l'assuré peut toujours revenir vers nous pour qu'on régularise sa situation et qu'il devienne économiquement faible ou autres », a précisé Jean-Bernard Kouanga. Avant d'ajouter : « L'immatriculation à la Cnamgs se poursuit toujours pour les fonctionnaires et pour les cas d'urgence des Gabonais économiquement faibles. S'agissant de la reprise de l'immatriculation de ces derniers, il faudra attendre une décision gouvernementale. »

Après cette étape d'immatriculation à Libreville et Port-Gentil, s'en suivra, dans deux semaines, celle des stagiaires Fir de la Zone économique à régime privilégié (Zerp) de Nkok. L'opération reprendra en début d'année 2018, avec les nouveaux stagiaires de Libreville.

